



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°532 du 26 juin au 2 juillet 2025

TERRORISME

NOUVELLE DOCTRINE DE
LA GUERRE ASYMÉTRIQUE

CIMENT

MARCHÉ SOUS
PRESSION

JEUX DE L'AES

MÉDAILLES ET
ÉMOTIONS

COUR SUPRÈME DU MALI



FINANCEMENT DES PARTIS

L'AUDIT QUI DIVISE

Présenté comme une opération de transparence, l'Audit du financement des partis politiques soulève des controverses juridiques et politiques.

GRATUIT

Ne peut être vendu

007

ÉDITO

Quand les « lives » virent à l'arnaque

Ce qui devait n'être qu'un outil de promotion commerciale est en train de se transformer en piège numérique. À Bamako, les sessions « live » sur TikTok, devenues populaires pour la vente en ligne, font émerger un phénomène aussi inquiétant que pervers. C'est de l'escroquerie en temps réel. Le mécanisme est aussi simple qu'efficace. Une vendeuse – ou un vendeur – présente ses articles en direct. Un internaute intéressé commente, souvent en laissant son numéro de téléphone pour être recontacté. C'est à ce moment-là que les arnaqueurs rôdent. Ils appellent dans la foulée, se faisant passer pour un soi-disant « livreur » ou « collaborateur », exigeant un paiement mobile money immédiat pour une commande fictive. Le client, pris de court, s'exécute. Mais la marchandise n'arrivera jamais. Quant au compte TikTok responsable du live, il niera toute implication.

Ce phénomène alarmant révèle un trou béant dans la régulation du commerce en ligne au Mali. Aucun cadre légal n'oblige aujourd'hui les vendeurs à vérifier l'identité des acheteurs ou des commentateurs. Les réseaux sociaux, quant à eux, n'ont ni la volonté ni la capacité de sécuriser ces échanges informels. Résultat : ce sont les citoyens, souvent modestes, qui paient le prix fort.

Il est urgent d'alerter l'opinion publique, de lancer des campagnes de prévention massives et d'imaginer un cadre juridique adapté à l'économie numérique locale. Car derrière chaque live se cache désormais une possible escroquerie. Il en va de la confiance numérique, mais aussi de la dignité de vendeurs honnêtes désormais discrédités malgré eux. À Bamako comme ailleurs, la technologie ne doit pas être un prétexte à l'impunité.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

2 milliards

C'est le montant en euros qu'Israël aurait dépensé après une semaine de guerre contre l'Iran.

ILS ONT DIT...

- « Avec la Russie, nous nous soutenons mutuellement dans les instances internationales. Nous allons vers des partenariats qui non seulement permettent de développer un secteur donné, mais aussi nous assurent un transfert de compétences et de technologie ». **Assimi Goïta**, Président de la Transition, le 24 juin 2025.
- « Je sais une chose, Poutine aimerait régler le problème. Il aimerait s'en sortir. C'est un gâchis pour lui. Je lui ai dit : vous m'aidez à trouver un accord avec vous et je pense que c'est ce que nous ferons bientôt ». **Donald Trump**, Président des États-Unis, le 24 juin 2025.

Donnez votre avis
sur 

RENDEZ-VOUS

- 27 juin 2025 : Concert Casha - Palais de la Culture - Bamako
- 28 juin 2025 : Clôture des Premiers Jeux de l'AES
- 29 juin - 3 juillet 2025 : Nigeria Oil & Gas - Abuja
- 5 juillet 2025 : Concert Iba One - Zénith - Paris

UN JOUR, UNE DATE

26 juin 1945 : signature à San Francisco de la charte des Nations Unies, marquant la naissance de l'ONU.



La slameuse malienne **Adiaratou Sidibé**, connue sous le nom d'**Adia Slam**, s'est classée 2^{ème} à la Coupe du monde de slam interuniversitaire du 9 au 14 juin 2025 à Libreville.



Le rappeur **Koba LaD** a reconnu avoir causé la mort d'un de ses amis, suite à un accident routier, lors de son procès pour homicide involontaire aggravé, ce 25 juin 2025.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le président de la Transition, le Général Assimi Goïta en visite officielle à Moscou depuis le 21 juin 2025.

FINANCEMENT DES PARTIS : L'AUDIT POST DISSOLUTION QUI DIVISE

Un peu plus d'un mois après la dissolution de tous les partis politiques par les autorités de transition, la Cour suprême du Mali a annoncé le 17 juin 2025 l'ouverture d'un audit rétrospectif sur les financements publics accordés aux partis de juillet 2000 à mai 2025. Présentée comme une opération de transparence, la démarche soulève toutefois des controverses juridiques et politiques, dans un contexte où le pluralisme politique est suspendu.

MOHAMED KENOUI

Selon le communiqué lu à la télévision nationale et signé par le Président de la Section des Comptes de la Cour suprême du Mali, les Présidents des ex partis politiques sont invités à prendre les dispositions appropriées pour déposer à la Section des Comptes, avant le 30 juin 2025, les copies des états financiers, les pièces justificatives des dépenses, les journaux de banques et de caisses, les relevés et états de rapprochement bancaires, ainsi que les documents relatifs à la situation annuelle des ressources. D'après nos recoupements, les partis politiques avaient été saisis par lettre depuis le 13 mai 2025 par le Président de la Section des comptes de la Cour suprême du Mali en vue de cet audit spécial sur le financement de leurs activités. Cependant, dans la foulée de leur dissolution par décret en date du même jour, les leaders des partis politiques dissous n'ont pas donné suite à la correspondance. Cela explique la diffusion du communiqué du 17 juin sur les antennes de la télévision nationale, en raison par ailleurs de la fermeture des sièges des partis politiques, conformément au décret de leur dissolution.

Une réponse aux recommandations des Forces vives L'audit du financement public des partis politiques est une recommandation issue des consultations des Forces vives de la Nation des 28 et 29 avril 2025, et le Premier ministre a officiellement re-

quis la Cour suprême le 5 mai 2025 pour sa mise en œuvre une semaine avant la dissolution des partis politiques. L'objectif de cet examen approfondi, qui portera notamment sur la transparence des flux financiers, la justification des dépenses et le respect des obligations comptables, est d'évaluer la conformité des opérations financières des partis politiques aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Conformément à la charte des partis politiques abrogée, une subvention équivalente à 0,25% des recettes fiscales annuelles de l'État était répartie entre les partis selon des critères bien définis (Résultats électoraux, nombre d'élus, représentativité des femmes, etc.). En contrepartie, chaque formation bénéficiaire devait produire des états financiers certifiés, à déposer avant le 31 mars de l'année suivante auprès de la Section des Comptes.

Le but de cet audit post-mortem n'est pas judiciaire, mais très probablement politique. Cela a tout l'air d'une manœuvre de diversion, d'une tentative désespérée de créer un ennemi rétrospectif...

Comme modalités de mise en œuvre de la recommandation sur l'audit du financement des partis, les Forces vives ont demandé de rendre publics les rapports et bilans financiers des partis politiques pour les fonds reçus et de contrôler leurs sources de financement internes et externes, tout en arrêtant et interdisant leur financement par des associations, des fon-

majeure. Peut-on auditer rétroactivement des partis politiques aujourd'hui dissous ? Les entités visées n'ayant plus d'existence légale, certains juristes estiment que l'exercice est juridiquement discutable, voire caduc. « Le Premier ministre demande à la Section des Comptes de la Cour suprême de violer la loi. Elle aurait dû lui expliquer que sa demande était illégale »,



Les membres de la Cour Suprême du Mali lors de leur rentrée 2025 en présence du Président de la Transition.

indique Maître Mountaga Tall, avocat et ancien Président du parti CNID Faso Yiriwaton. « C'est aux Présidents des anciens partis politiques que la Section des Comptes de la Cour suprême s'est adressée. Or, il n'existe pas aujourd'hui de Président de parti au Mali, fût-il ancien ou autre », poursuit-il.

Audit illégal ? Si la mission d'audit entre dans les attributions normales de la Section des Comptes de la Cour suprême, sa portée soulève une controverse juridique

entre dans les attributions normales de la Section des Comptes de la Cour suprême, sa portée soulève une controverse juridique

REPÈRES

29 avril 2025 :

Les Forces vives recommandent l'audit du financement des partis politiques

17 juin 2025 :

La section des comptes de la Cour Suprême lance l'audit sur la période de 2000 à 2025

30 juin 2025 :

Délai donné aux partis pour fournir les documents financiers

Délai de prescription non conforme L'illégalité décrite de l'audit ne se limite pas à l'inexistence des partis politiques au Mali. Elle est aussi relative à la période concernée, soit 25 ans, alors que des spécialistes financiers soulignent que le délai de prescription légale est de 10 ans. « Que ce soit en comptabilité privée ou en comptabilité publique, le délai obligatoire de conservation des livres comptables et de leurs pièces justificatives est de dix ans », rappelle le Dr. Konimba Sidibé, expert-comptable et homme politique, s'appuyant sur l'article 24 de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière de l'OHADA pour la comptabilité privée et l'article 71 du décret N°2014-0349/P-RM du 22 mai 2014 portant règlement général sur la comptabilité publique en République du Mali.

Quelle suite pour le processus ? La suite du processus d'audit du financement des partis politiques au Mali s'annonce semée d'embûches.

En l'absence de structures légales capables de répondre aux injonctions de la Section des Comptes de la Cour suprême, notamment la production des pièces justificatives, l'audit risque de tourner court. Selon certains observateurs, en l'état actuel, trois scénarios pourraient se dessiner. Le premier serait un audit administratif à sens unique, basé uniquement sur les documents déjà déposés par les partis jusqu'en 2023. Cela limiterait l'enquête à un simple état des lieux incomplet, sans possibilité de contradiction ni d'éclaircissements supplémentaires. Le deuxième scénario, plus juridique, consisterait à instruire des dossiers individuels visant d'anciens responsables politiques à titre personnel, en cas de suspicion d'enrichissement illicite ou de détournement. Ce glissement vers le pénal pourrait néanmoins ouvrir un terrain politique sensible. Le troisième scénario, enfin, serait la suspension ou l'ajournement pur et simple de l'audit, faute d'interlocuteurs valides et de conditions procédurales adéquates.

« La Section des Comptes de la Cour suprême peut difficilement aller au bout d'un audit rigoureux et contradictoire dans les conditions actuelles, sauf à redéfinir le cadre juridique de l'exercice », glisse un juriste sous anonymat. Il ajoute que l'absence de parties prenantes ne compromet pas la légitimité de la démarche, mais qu'elle en affaiblit considérablement l'exécution. « Sans mécanismes transitoires permettant de convoquer d'anciens dirigeants ou d'accéder aux archives des partis, l'opération risque de rester inachevée », affirme notre interlocuteur.

En l'absence de garanties juridiques solides et d'un véritable processus contradictoire, l'audit du financement public des partis politiques au Mali, présenté comme un impératif moral et institutionnel, soulève de sérieuses interrogations sur sa finalité réelle. ■

3 QUESTIONS À



DR. AMIDOU TIDIANI

Enseignant-chercheur à l'Université Paris 13

1 Quel regard portez-vous sur l'audit annoncé du financement des partis politiques après leur dissolution ?

En réalité, c'est une manœuvre politiquement inadaptée, mal calculée et irréalisable. Elle est aussi juridiquement infondée. La Cour suprême, en publiant le communiqué invitant les partis politiques à fournir leur bilan, piège le gouvernement et se piège elle-même dans un bourbier juridique.

2 Cet audit pourrait-il aboutir ?

Les anciens responsables des partis politiques ne prendront pas de risques et peuvent délibérément refuser de communiquer les bilans. S'ils acceptent de jouer le jeu et fournissent à la Cour suprême les bilans de leurs activités sur la période indiquée et qu'on constate qu'il y a des fonds qui ont été détournés, les personnes qui se seront rendues coupables d'infractions risqueraient des poursuites pénales.

3 Quelles conséquences pourraient subir les anciens Présidents de partis sollicités par la Cour suprême si ces documents ne sont pas fournis ?

L'obligation de dépôt des bilans qui était faite aux partis politiques résultait de la loi portant Charte des partis politiques. Or cette loi a été abrogée et l'obligation qui en découlait disparaît. Si les partis politiques décident de ne pas se conformer au communiqué de la Cour suprême et de ne pas fournir de bilan, ils ne peuvent pas subir une plus grande sanction que la dissolution. Or ils sont déjà dissous.

FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES



LE DERNIER FINANCEMENT PUBLIC (2018)

En 2018, l'État malien a versé une enveloppe totale de **2,675 milliards de FCFA**, répartie entre **64 partis politiques** sur environ **200 à 300** existants.

1



RAPPORT ANNUEL 2023 DE VÉRIFICATION DES COMPTES DES PARTIS POLITIQUES (2024)

59 partis ont déposé leurs comptes annuels de l'exercice 2023,

7 partis n'ont pas produit leurs situations financières,

2 partis ont des ressources supérieures à **100 millions FCFA**,

9 partis ont des soldes négatifs au 31 décembre 2023.

Les ressources totales des **52 partis** ayant produit leurs situations financières s'élèvent à **709 793 592 FCFA** au 31 décembre 2023.

2



CONTEXTE HISTORIQUE (2000-2018)

Entre **2001** et **2018**, l'État a distribué plus de **27 milliards FCFA** à différents partis.

3

La clé de répartition, selon la Charte de 2005, était la suivante :

0,25% des recettes fiscales globales, **15%** pour les partis ayant participé à des élections,

40% selon le nombre de députés, **35%** selon les conseillers communaux,

10% au prorata du nombre de femmes élues.



DÉSENGAGEMENT POST-2018

Aucun financement public n'a été accordé depuis 2018.

4

Le soutien a été interrompu après la dernière répartition de 2018 ($\approx 2,6$ à $3,3$ milliards FCFA).

L'audit lancé en **juin 2025**, couvrant la **période juillet 2000 – mai 2025**, vise à examiner l'usage de ces fonds.



AUDIT 2025 : BILAN ET TRANSPARENCE

Le **17 juin 2025**, la Section des Comptes de la Cour suprême a exigé la présentation des documents financiers par les anciens partis dissous, avant le **30 juin 2025**, pour la **période 2000-2025**.

5

Cet audit vise à assainir la gestion des aides publiques et restaurer la confiance citoyenne.



CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET RÉFORMES

Historiquement, le financement était soumis à la **Charte des partis politiques de 2005**, qui exigeait :

- Compte bancaire au Mali,
- Siège officiel, inventaire des biens,
- Comptes annuels à la Cour suprême avant fin mars,
- Faux bilans sanctionnés par la perte de financement.

6

VEN
27 JUIN
20H

Magic Key Company
PRÉSENTE

LE FESTIVAL

CIVICIA
PALAIS DE LA CULTURE
Live Show

VIP / 5.000 FCFA / **PASS / 2.000 FCFA**

Infoline +223 70 11 89 11 / 63 31 84 84

PASS DISPONIBLE SUR E-KATICKEt

SCANNEZ & PAYEZ VOS TICKETS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : VERS UNE NOUVELLE DOCTRINE DE LA GUERRE ASYMÉTRIQUE

Le Mali a dévoilé sa nouvelle réponse à la multiplication des attaques djihadistes avec la mise en place d'un Commandement des Opérations Spéciales (COS) décidée en Conseil des ministres. Cette initiative traduit un engagement inédit pour rationaliser la réponse militaire et renforcer la souveraineté nationale face à la violence persistante.

MASSIRÉ DIOP

En 2024, le Mali déplorait environ 600 morts lors de 201 attaques terroristes, selon le Global Terrorism Index, soit une baisse de 21% par rapport à l'année précédente. Pourtant, le Sahel reste l'épicentre mondial du terrorisme, rassemblant plus de la moitié des décès liés à ces actes. L'armée malienne, jusqu'alors fragmentée à travers diverses composantes, entend désormais centraliser ses unités d'élite – forces spéciales, anti-terroristes, composante aérienne, reconnaissance – afin de déployer des offensives coordonnées et robustes. Plus qu'une copie du modèle français, le Mali observe aujourd'hui des initiatives africaines plus ancrées. Le Nigeria, avec Amotekun, alloue environ 1,5 milliard de nairas (environ 3 milliards de francs CFA) à cet organe régional de sécurité. Cette force de 10 000 volontaires mobilise des ressources locales pour sécuriser les communautés, exploitant un ancrage socioculturel fort.



Un nouveau commandement des opérations spéciales a été mis en place au sein des FAMA.

binat bases de données numériques, surveillance territoriale et actions préventives à l'échelle communautaire. Les résultats sont notables. Ainsi, entre 2015 et 2023, les incidents sécuritaires liés aux groupes armés y ont diminué de plus de 40%, selon les données du Centre d'analyse stratégique de l'Afrique. Le Mali, avec ses vastes régions frontalières, pourrait s'inspirer de cet ancrage local appuyé par des outils de veille et de coordination. Au Kenya, la coordination interarmées s'appuie sur des

L'idée d'un COS confère au Mali une avancée en termes de planification stratégique et de réactivité opérationnelle...

Une piste pour le Mali, qui pourrait ainsi professionnaliser ses unités tout en nourrissant leur légitimité auprès des populations, sans reproduire les impasses telles que la politisation excessive ou le manque de supervision civile observées au Nigeria.

D'autres modèles africains
L'initiative du Mali semble également s'inspirer d'approches plus technocratiques, comme celle du Rwanda. À Kigali, le Commandement des opérations de sécurité intérieure a été structuré autour d'un renseignement intégré, com-

centres d'opérations interconnectés, appuyés par des technologies de géolocalisation et de communication sécurisée. Ces dispositifs permettent une réponse rapide et ciblée aux menaces. Leurs résultats ont contribué à réduire significativement les incursions armées transfrontalières dans le Nord-Est du pays.

Atouts et défis L'idée d'un COS confère au Mali une avancée en termes de planification stratégique et de réactivité opérationnelle, en synchronisant les divers éléments du renseignement, du combat

EN BREF

ASSIMI GOÏTA À MOSCOU : UNE VISITE D'ÉTAT AUX ENJEUX STRATÉGIQUES

Entamée le 21 juin 2025, la visite officielle du Président de la Transition, le Général Assimi Goïta, en Russie marque une nouvelle étape dans l'approfondissement des relations bilatérales entre Bamako et Moscou. Deux ans après sa première participation au sommet Russie - Afrique de Saint-Pétersbourg, en juillet 2023, cette seconde visite présidentielle en terre russe se distingue par la signature de nouveaux accords majeurs dans les domaines de l'énergie, des ressources naturelles, de la géologie, du nucléaire civil et de la formation. Prévue jusqu'au 26 juin, cette mission officielle traduit la volonté affirmée du Mali de diversifier ses partenariats stratégiques en renforçant ses liens avec des puissances non occidentales. Les autorités maliennes saluent un cadre de coopération fondé sur le respect mutuel, la souveraineté et l'unité territoriale. À travers cette démarche, Bamako confirme sa réorientation diplomatique et économique vers des alliances jugées plus équitables. ■

le cadre de la Confédération des États du Sahel (AES), il pourrait constituer un exemple à suivre, notamment si le financement, la gouvernance et les partenariats avec la société civile demeurent au cœur de cette construction militaire. Faire vivre un tel commandement est un défi complexe, que peu de nations africaines ont relevé. Mais si le Mali parvient à combiner expertise militaire, soutien national et transparence politique, ce COS pourrait transformer la réponse sécuritaire dans une région en lutte permanente. Dans le Sahel, un dispositif de cette ampleur porte en lui l'espoir d'un virage réellement efficace pour contenir une menace qui dépasse largement les simples frontières nationales. ■



SORY IBRAHIMA TRAORÉ

« L'État doit garantir une concurrence loyale entre toutes les raffineries »

Le Mali s'engage dans une nouvelle ère de transformation aurifère avec la création de la raffinerie SOROMA-SA, en partenariat majoritaire avec la société russe Yadran. Ce projet suscite de nombreuses réactions. Sory Ibrahim Traoré, juriste et consultant minier, analyse les enjeux et propose des pistes pour une gouvernance équitable du secteur.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

C omment la loi sur le Contenu local garantit-elle que la raffinerie SOROMA-SA profite vraiment aux acteurs maliens ?

La réforme du Code minier et la création de SOROMA-SA visent à renforcer la transformation locale de l'or et à accroître la souveraineté économique du Mali. Cependant, pour garantir que les acteurs maliens bénéficient réellement de cette dynamique, l'État doit leur offrir les mêmes avantages qu'à tout nouvel entrant. Il serait judicieux que l'État prenne des parts dans les deux premières raffineries, comme elles l'ont proposé, afin de créer une synergie nationale et de permettre à toutes de raffiner l'or malien ainsi que celui des pays voisins sans frais de douane.

Qu'est-ce que la certification LBMA et pourquoi les deux raffineries actuelles ne l'ont-elles pas encore obtenue ?

La certification LBMA (London Bullion Market Association) est une norme internationale qui atteste la qualité et la traçabilité de l'or raffiné. Pour l'obtenir, une raffinerie doit exister depuis au moins trois ans, produire un certain volume annuel et garantir l'origine éthique de l'or. Les deux raffineries malaises sont techniquesm ent éligibles, mais leur démarche a été entravée par l'absence de soutien de l'État, qui n'a pas su jouer son rôle de facilitateur. Il faut aussi rappeler qu'aucune raffinerie russe n'est actuellement certifiée LBMA et que cette norme est parfois perçue comme un instrument de domination occidentale.

Que doit faire l'État pour protéger la propriété intellectuelle et la valeur ajoutée nationales alors que Yadran détient 38% du capital ?

L'État doit veiller à une concurrence loyale et équitable. Cela passe par l'octroi des mêmes avantages à toutes les raffineries, la participation dans les sociétés existantes et la création de conditions favorables à la valorisation locale. Il est également essentiel de renforcer la protection de la propriété industrielle et des marques nationales, en s'appuyant sur les structures compétentes comme le CEMAPI.

Que répondez-vous à ceux qui estiment que ce partenariat priviliege les intérêts russes au détriment des investisseurs maliens ?

Il serait mal perçu que l'État favorise une société étrangère alors qu'au moins une des deux premières raffineries est détenue à 100% par un Malien. Valoriser les acteurs locaux permettrait de démarrer immédiatement la transformation sur place, de postuler rapidement à la certification LBMA et de consolider la souveraineté économique du pays. Le partenariat avec Yadran doit s'inscrire dans une logique d'équilibre et de complémentarité. ■



Afribone

Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00
www.afribone.com



HAUSSE DU PRIX DU CIMENT : LES REVENDEURS INQUIETS FACE À UN MARCHÉ SOUS PRESSION

Depuis avril 2025, le prix du ciment connaît une nouvelle hausse significative au Mali. En cause : l'interdiction des véhicules hors gabarit, entrée en vigueur le 1er avril, qui a désorganisé la chaîne d'approvisionnement. Entre tensions logistiques, plafonds de prix imposés par l'État et réalités du marché, les revendeurs dénoncent un déséquilibre de plus en plus insoutenable.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le prix du ciment est en hausse depuis quelques semaines.

Le stationnement prolongé des camions hors gabarit à la frontière sénégalaise a provoqué une pénurie de ciment sur plusieurs marchés maliens, selon les professionnels du secteur. Cette pénurie s'est immédiatement traduite par une envolée des prix. Alors qu'avant la mesure la tonne de ciment coûtait entre 90 000 et 105 000 francs CFA, selon qu'il soit local ou importé, les prix ont bondi jusqu'à 130 000 francs, voire plus dans certaines localités. Pour tenter d'endiguer cette flambée, le gouvernement a convoqué le 9 juin les principaux acteurs de la filière – industriels, transporteurs et revendeurs

Prix de la tonne de ciment

Prix fixé :

Entre 110 000 et 115 000 francs CFA

Prix pratiqué :

Entre 120 000 et 130 000 francs CFA

– dans l'objectif de « normaliser durablement le marché ». Les discussions ont débouché sur des plafonds de prix : 110 000 francs CFA la tonne pour le ciment local et 115 000 francs CFA pour le ciment importé. Ces plafonds reprennent ceux de l'arrêté ministériel toujours en vigueur depuis septembre 2022.

Prix consensuels ? Mais sur le terrain ces mesures sont

jugées déconnectées des réalités logistiques et commerciales. « On nous impose un prix de vente alors que nous ne sommes ni consultés ni approvisionnés à ce tarif », déplore un revendeur de Bamako. D'autres évoquent des frais additionnels ignorés par les autorités : transport, main-d'œuvre, marges minimales face à des grossistes qui eux-mêmes ne respecteraient pas les prix fixés. Selon les données du Centre for Affordable Housing Finance in Africa (CAHF), la tonne de ciment au Mali coûtait en moyenne 119 500 francs CFA en juin 2024, contre 5 265 francs CFA le sac en

Énergie et Genre La BAD lance des études diagnostiques

La Banque africaine de développement (BAD) accueillera le lancement régional virtuel des études diagnostiques nationales sur le Genre et les énergies renouvelables le 30 juin 2025. Pour l'Afrique de l'Ouest, le Ghana, le Liberia et le Mali sont concernés et pour l'Afrique australie, le Lesotho, Madagascar et le Malawi. Financées par les Fonds

d'investissement climatique (FIC), ces études visent à aider les pays à enclencher des changements profonds et à adopter des stratégies énergétiques bas carbone. À travers son programme de développement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP), le projet vise à accroître l'accès des populations à l'énergie, à stimuler l'économie

EN BREF

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS : HAUSSE DES FLUX EN AFRIQUE

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) en direction de l'Afrique ont connu une augmentation en 2024, contrairement à la tendance mondiale. Cette hausse est essentiellement due à un méga projet en Égypte, faisant de ce pays le premier du continent en termes d'IDE. Selon le rapport 2025 sur les investissements étrangers publié par l'agence de l'ONU pour le commerce et le développement, l'Égypte a capté 46,57 milliards de dollars d'IDE en 2024, grâce notamment au projet de développement de la péninsule de Ras El Hekma en une destination touristique, un centre financier et une zone franche dotée d'une infrastructure de classe internationale. Cet investissement est soutenu par le fonds souverain émirati. La croissance des IDE a concerné toutes les régions du continent, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest, où ils ont enregistré une baisse de 7%. Les investissements ont augmenté de 277% en Afrique du Nord par rapport à 2023. Ils ont augmenté de 44% en Afrique australie, de 13% en Afrique centrale et de 12% en Afrique de l'Est. À la fin de 2023, les investisseurs européens détenaient les plus grands stocks d'IDE, suivis des Américains et de la Chine. Sur le plan mondial, les IDE ont reculé de 11%, à 1 530 milliards de dollars, en 2024. ■

et à réduire la dépendance aux combustibles fossiles pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le lancement de ces études constitue une étape importante dans la promotion d'une politique et d'une planification des énergies renouvelables tenant compte des questions de Genre. Les représentants des six pays, dont les gouverne-

Thinking Club Un laboratoire pour la créativité

À Bamako, dans un Mali en pleine transition, un lieu unique façonne les contours d'un avenir plus prometteur : le Thinking Club. Véritable laboratoire d'innovation, il se présente comme un tremplin pour les jeunes talents en quête de sens et d'impact. Cet espace moderne et collaboratif invite à penser, créer et agir autrement.



Le Thinking Club attire plusieurs passionnés de technologie.

Né dans un contexte de défis économiques, sociaux et écologiques, le Thinking Club se distingue par une approche résolument pratique et inclusive. Loin des discours théoriques, les jeunes y travaillent directement sur des projets : conception de machines simples, électronique, robotique, recyclage ou agriculture intelligente. Chaque réalisation est pensée pour être utile, réplicable et réalisable avec des ressources accessibles. L'espace met à disposition des équipements modernes : imprimantes 3D, kits Arduino, logiciels de modélisation, machines-outils... Le tout est encadré par un réseau de mentors et une équipe

pluridisciplinaire composée d'ingénieurs, d'enseignants, de techniciens et de makers. Tous œuvrent à transmettre leur savoir-faire et à nourrir l'engagement des jeunes.

Engagé pour le développement durable, le Thinking Club s'attaque à des enjeux concrets : gestion des déchets, accès à l'énergie, éducation numérique, autonomisation des jeunes. Il incarne l'idée qu'une innovation ancrée localement peut transformer durablement la société.

Dans un pays où les ressources sont limitées mais l'imagination débordante, le Thinking Club démontre que la technologie peut devenir un levier de souveraineté et de progrès, porté par la créativité de sa jeunesse. ■

IBRAHIM BABY



KOWBEYE!



A DJ mixer being held by a person in a red shirt.



A man wearing a checkered hat and glasses, smiling.



A man wearing a blue shirt with 'Mali 30' on it, smiling.



A man wearing a large hat and holding a long object, smiling.

TM1
La télé qui vous allume !

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

FORUM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : VERS UNE STRUCTURATION DU MARCHÉ CARBONE

Face à la crise climatique et aux engagements internationaux, la transition vers un modèle économique « bas carbone » devient une priorité. Si le mécanisme ouvre des perspectives pour le secteur privé, sa mise en place au Mali pose encore des défis. C'est l'enjeu de la 5ème édition du Forum pour le développement durable (FDD), organisé par le Centre international pour le conseil et la formation (CICF) les 24 et 25 juin 2025 à Bamako.



Ouverture du Forum de développement durable à Bamako le 24 juin 2025.

Axé sur le thème « Le marché du carbone, une opportunité pour le secteur privé », le forum réunit institutions publiques, entreprises, bailleurs et experts pour une stratégie adaptée au contexte malien et à ses contraintes économiques et institutionnelles spécifiques. Il vise à mobiliser les acteurs économiques autour du développement bas carbone, en mettant l'accent sur la sensibilisation des entreprises aux impacts économiques, l'analyse du cadre réglementaire et les conditions d'engagement du secteur privé. Innovation et technologies vertes sont identifiées comme leviers. À ce jour, les projets de cuisson propre au Mali ont déjà généré plus de 1,4 million de tonnes de crédits carbone certifiés, selon Climate Focus, preuve de la faisabilité d'un marché carbone structuré et

de l'intérêt croissant des bailleurs pour ce type d'initiatives vertueuses. Le potentiel malien est considérable, dans un secteur mondial estimé à 2,7 milliards de dollars en 2024 pour 430 millions de tonnes de CO₂ échangées.

Le potentiel malien est considérable, dans un secteur mondial estimé à 2,7 milliards de dollars en 2024.

Développement responsable

Le marché carbone européen lancé en 2005 repose sur un système de quotas d'émissions : les entreprises qui polluent moins que le seuil alloué peuvent vendre leur excédent à celles qui dépassent leurs limites. Ce mécanisme incitatif permet d'investir dans la décarbonation tout en réduisant les émissions globales. Ce système a montré ses effets posi-

ÉCHOS DES RÉGIONS

DOUENTZA : LA JEUNESSE DÉNONCE LES ABUS DE CERTAINS AGENTS

Dans une correspondance adressée au Préfet du cercle, le 24 juin 2025, le président du conseil communal de la jeunesse attire l'attention sur le comportement inappropriate de « certains agents assermentés de l'État aux services de sécurité et de contrôle implantés dans le cercle de Douentza ». Dans un contexte sécuritaire tendu où le rôle des agents de sécurité est crucial, le responsable de la jeunesse de Douentza déplore des pratiques de « racket » auxquelles se livrent certains agents. Ces faits se manifestent par le blocage de certains éleveurs et transporteurs, qui voient leurs marchandises ou leurs animaux retenus pour des « prélevements monétaires » induits. Le président du conseil communal de la jeunesse appelle à mettre fin à ces comportements, qui érodent la confiance des citoyens et compromettent les efforts de développement. ■

CEDEAO : JULIUS MAADA BIO, UN HOMME FORT POUR ÉVITER L'ÉCLATEMENT

Réunis à Abuja le 22 juin 2025, les chefs d'État de la CEDEAO ont désigné le Sierra-Léonais Julius Maada Bio comme nouveau Président de l'organisation succédant au Nigérian Bola Ahmed Tinubu. Ce choix rompt avec l'alternance linguistique tacite qui régit habituellement l'organisation, mais reflète un besoin urgent de leadership dans un contexte régional explosif.

MASSIRÉ DIOP



Julius Maada Bio succède à Bola Tinubu à la tête de la CEDEAO.

Alors que le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye était présent, conformément à l'équilibre francophones - anglophones, la désignation d'un autre anglophone signale un virage stratégique. Maada Bio, ex-putschiste devenu chef d'État légitime, incarne une autorité susceptible de parler aux régimes militaires tout comme aux démocraties fragilisées. Son élection intervient alors que la CEDEAO fait face à une défiance croissante. Certains l'accusent de passivité face aux dérives autoritaires et de lenteur dans ses mécanismes d'alerte. La priorité immédiate de son mandat est

le dossier brûlant de la Confédération des États du Sahel (AES). Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, qui ont acté leur départ en janvier 2024, verront leur retrait pleinement effectif fin juillet 2025. Dans son communiqué final, la CEDEAO a rappelé sa volonté de maintenir les canaux de dialogue ouverts. Pour les observateurs, le délai de six mois accordé aux pays de l'AES représente une dernière fenêtre avant une rupture définitive. Maada Bio, de par son profil hybride, pourrait être l'interlocuteur capable de ramener ces États autour de la table, ou du moins d'éviter une fracture irrémédiable. Le nouveau Président de la CEDEAO de-

Iran - Israël Un cessez-le-feu qui ne panse pas les plaies

Le Président américain Donald Trump a annoncé en début de semaine un cessez-le-feu immédiat entre Israël et l'Iran. Cette annonce met fin – provisoirement – à dix jours d'escalade militaire intense, amorcée le 13 juin par des frappes israéliennes sur des infrastructures stratégiques en Iran, déclenchant une spirale de représailles. Depuis le début du conflit, environ 200 personnes ont péri côté iranien, selon plusieurs sources régionales, tandis que l'État hébreu déplore 33 morts. Un bilan humain qui illustre l'absurdité de cette confrontation, où chaque riposte creuse davantage la fracture sans perspective durable de paix. Le point de basculement a été franchi lorsque, en riposte à des frappes américaines sur ses sites nucléaires dans la nuit du 21 au 22 juin, l'Iran a ciblé la base aérienne américaine d'Al-Udeid au Qatar, franchis-

sant un seuil symbolique dans l'affrontement régional. Ce geste a précipité une médiation discrète, impliquant notamment le Qatar, Oman et la Suisse. Certains analystes y voient un changement de paradigme dans les relations irano-américaines depuis la guerre du Golfe. Trump a obtenu des engagements iraniens à suspendre certaines activités nucléaires, sans relancer les négociations de Vienne, au point mort depuis 2023. Ni calendrier de désescalade ni mission d'inspection de l'AIEA ne sont encore prévus. À Téhéran comme à Tel Aviv, les autorités crient victoire, mais les peuples comptent leurs morts. Le cessez-le-feu, fragile, repose davantage sur l'épuisement que sur une volonté politique réelle de paix. La guerre s'arrête, mais les tensions, elles, restent intactes. ■

vra aussi composer avec des dérives dans les régimes dits démocratiques. En Côte d'Ivoire, les rumeurs d'un quatrième mandat d'Alassane Ouattara suscitent l'inquiétude. Au Togo, la réforme constitutionnelle adoptée en avril 2024 et instaurant un régime parlementaire sans limite claire de mandats pour le Premier ministre, a été perçue par de nombreux observateurs comme une manœuvre du Président Faure Gnassingbé pour rester indéfiniment au pouvoir. La CEDEAO, critiquée pour son silence, est attendue sur ce dossier.

Une organisation à refonder Conscient de l'érosion de la confiance populaire, le sommet d'Abuja a également engagé des réformes internes, au nombre desquelles figurent la rationalisation des institutions, une meilleure gouvernance et un renctrage sur les défis sécuritaires et économiques. Julius Maada Bio hérite ainsi d'une CEDEAO en transition, menacée d'implosion mais encore capable de se réinventer si elle fait preuve de courage politique. Pour certains analystes, cette phase est indispensable pour éviter l'éclatement de l'espace communautaire. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FINANCEMENT DE L'ÉNERGIE FOSSILE : 869 MILLIARDS DE DOLLARS DE PRÊTS EN 2024

Publié, le 23 juin 2025, le rapport Banking on Climate Chaos, établi par Rainforest Action Network, Urgewald et Sierra Club, révèle que 65 grandes banques ont versé 869 milliards de dollars américains aux énergies fossiles en 2024, soit une hausse de 162 milliards (+23%) par rapport à l'année précédente. Parmi ces financements, 467 milliards proviennent de « loans », c'est-à-dire de prêts bancaires qui sont des montants prêtés directement par les banques à des entreprises pétrolières, gazières ou charbonnières, remboursables avec intérêts. 401 milliards proviennent d'obligations, des titres émis pour lever des fonds. Au palmarès des banques, JP Morgan Chase arrive en tête pour les prêts, avec 53,5 milliards, suivie par Bank of America et Citigroup. En Europe, Barclays affiche une hausse de 55%. Dans un contexte où 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, les auteurs du rapport réclament des régulations contraignantes, telles que plafonner, exclure les projets incompatibles avec l'objectif de +1,5°C ou aligner les financements sur les engagements climatiques mondiaux. ■

1ERS JEUX DE L'AES : PREMIÈRES MÉDAILLES, PREMIÈRES ÉMOTIONS

Lancée en grande pompe le 21 juin par une cérémonie d'ouverture haute en couleurs au Palais des Sports Salamatou Maïga de Bamako, la première édition des Jeux de l'AES se poursuit jusqu'au 28 juin dans une ambiance fraternelle et compétitive. Voici un tour d'horizon des résultats enregistrés au football, au kung fu wushu et au taekwondo.

MOHAMED KENOUVI



Les différentes délégations d'athlètes des 3 pays lors de la cérémonie d'ouverture le 21 juin à Bamako.

Au tournoi de football U17, le Mali s'est largement imposé en match d'ouverture le 21 juin devant le Niger avec un score de 3 à 0. Cependant, les Nigériens se sont repris lors de leur deuxième sortie, le 23 juin, en s'imposant

1 à 0 devant le Burkina Faso. Pour leur deuxième match, les Étalons Cadets ont affronté les Aiglonnets le 25 juin et se sont inclinés de nouveau (2-5). La finale se disputerait le 28 juin entre le Mali et le Niger.

Football L'Olympique Lyonnais rétrogradé en Ligue 2

Coup de tonnerre dans le football français. Sportivement classé 6^{ème} au classement de la Ligue 1 en 2024-2025 et qualifié pour la Ligue Europa, l'Olympique Lyonnais a été officiellement rétrogradé en Ligue 2 ce mardi 24 juin après son passage devant la Direction nationale du Contrôle de gestion (DNCG). Sous la menace d'une rétrogradation prononcée à titre conservatoire en novembre dernier, en raison de dettes estimées à environ 500 millions d'euros, l'OL, malgré le discours rassurant de son propriétaire John Textor, n'a finalement pas convaincu le gendarme financier du football français. Cependant, le club rhodanien a décidé de faire appel de la décision via un communiqué publié dans la foulée, fustigeant la sanction infligée et évoquant « une décision incompréhensible ». Si la sanction est maintenue, c'est le Stade de Reims, battu lors du barrage de maintien contre le FC Metz, qui pourrait profiter de la situation. ■ M.K



Le Mali en force au kung fu wushu Le kung fu wushu était à l'honneur le 23 juin. En taolu (enchaînements techniques), la Malienne Oumou Bouaré a brillé en décrochant 2 médailles d'or, notamment en changquan (main nue) et gunshu (bâton). Elle a néanmoins été devancée dans l'épreuve du sabre (daoshu) par la Burkinabé Rim Vanessa Simporé, sacrée championne. Du côté du combat libre (sanda), la Malienne Adam Djekpilé s'est imposée chez les femmes (-65 kg), tandis qu'Abdoulaye Diassana, également Malien, a remporté l'or chez les hommes après avoir battu le Burkinabé Ibooudo Nianis. Le Niger tire aussi son épingle du jeu. Dans la catégorie masculine des -80 kg, Boubacar Ibrahim a dominé le Malien Seydou Diarra, offrant à son pays sa toute 1^{ère} médaille d'or de ces Jeux. Au classement final de cette épreuve, le Mali se hisse en tête avec 8 médailles d'or, suivis du Burkina Faso (3 médailles d'or) et du Niger (1 médaille d'or).

Le Niger s'impose au taekwondo Le Niger s'est particulièrement illustré lors des épreuves de taekwondo junior, disputées le 24 juin. Avec 3 médailles d'or, 1 d'argent et 1 de bronze, les athlètes nigériens ont dominé le classement. On retient notamment les victoires de Samira Soumana (-44 kg), Houssseina Zada (-55 kg) et Abdoul Aziz Issifi (-55 kg), qui ont porté haut les couleurs nigériennes. Le Burkina Faso suit de près avec 2 titres remportés par Doumbia Mariam (-49 kg) et Sanou Sibiri Moumouni (-63 kg), en plus de 3 médailles de bronze. De son côté, le Mali complète le podium avec 4 médailles d'argent et 1 de bronze. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

Le RB Leipzig a annoncé le 24 juin la nomination d'**Ole Werner**. L'ancien coach du Werder Brême a signé un contrat de 2 ans. À 37 ans, il franchit un nouveau palier dans sa carrière, après avoir dirigé 128 matches à Brême entre novembre 2021 et mai 2025.

Lors d'un match de football au Cameroun, le 23 juin 2025, l'arbitre **Martin Bomba** a asséné un coup de tête à un joueur après un échange tendu suite à un penalty contesté. Plusieurs observateurs du football camerounais exigent de la fédération sa radiation.

BOGO BARA : LA PASSION DE L'ART AU CŒUR DU LAC DE LASSA

Du 28 au 29 juin 2025 se tiennent les ateliers LAC de Lassa, sur les hauteurs de Bamako, dans le quartier réputé être celui des « Rastas ». Depuis cinq ans, ces ateliers regroupent, le dernier weekend de chaque mois, les passionnés d'art et de créativité.

MASSIRÉ DIOP



Bogo Bara réunit les passionnés d'art et de créativité à Lassa.

Les ateliers « Bogo Bara », en bamankan le travail de la terre, ont été initiés il y a cinq ans pour aider les artisans à pouvoir vivre de leur art. C'est un espace d'échanges et de partage où se rencontrent passionnés, artistes et artisans confirmés ou en herbe. Les ateliers sont un espace de formation pour des jeunes scolaires attirés par l'art et la culture. De la peinture au jardinage, en passant par la menuiserie métallique et en bois, la sculpture ou le bogolan,

le LAC de Lassa propose six ateliers de formation, avec comme formateurs des artisans professionnels en activité ou à la retraite. La plupart sont des professionnels spécialisés dans divers domaines, ayant aussi enseigné dans des structures de formation formelles comme l'Institut national des arts.

Aider les artisans L'idée, c'est « d'aider les artisans à vivre de leur art et aussi leur permettre de partager leurs expériences »,

INFO PEOPLE

BINGUINI BAGAGA :
CANDIDATE LIBRE
AU BACCALAURÉAT
MALIEN



L'artiste Binguini Bagaga, connue pour ses vidéos et ses engagements culturels, est candidate libre au baccalauréat malien dans la filière Lettres Modernes. En optant pour la formule libre, elle a préparé l'examen de manière indépendante, sans suivre un cursus scolaire classique. Son objectif : obtenir ce diplôme pour renforcer sa crédibilité artistique, diversifier ses perspectives professionnelles et inspirer la jeunesse malienne. Ses fans saluent son initiative, y voyant un exemple de résilience et d'autonomisation. Les candidats, libres ou lycéens, attendent les résultats officiels en septembre 2025, date à laquelle Binguini Bagaga espère décrocher son diplôme et franchir une étape-clé de son parcours.

IBA ONE : GRAND CONCERT AU ZÉNITH DE PARIS LE 5 JUILLET



Le rappeur malien Iba One se produira en solo au Zénith Paris – La Villette le samedi 5 juillet 2025 à 20h00, lors d'un concert attendu avec impatience. Après avoir rempli trois fois le stade du 26 mars à Bamako et assuré plusieurs dates en Europe et aux États-Unis, cet événement marque une nouvelle étape dans sa carrière internationale. Véritable showman, il promet une ambiance énergique et un set mêlant ses hits emblématiques, porté par la ferveur de sa fanbase « Team Gladia ». Les billets sont disponibles sur Fnac Spectacles et Bandsintown. C'est l'occasion pour Iba One de consolider sa notoriété auprès des diasporas africaines et du public hexagonal.

explique Sékou Djiguiba, Chargé de Logistic au centre. Même s'il ne connaît plus le même engouement qu'au début, le rendez-vous continue d'offrir aux visiteurs la possibilité d'acquérir des objets d'art, mais aussi de s'initier à la pratique, afin de mieux apprécier le travail des artisans. Malgré l'absence des touristes, les ateliers continuent de former les élèves dans le cadre d'un partenariat. À terme, le souhait des initiateurs est de devenir un centre de formation agréé par l'État. Pour le moment, ils travaillent sur fonds propres. Pour le présent atelier, douze artisans exposants sont attendus. Il y aura aussi au programme de cette célébration de l'art un concert dont le but est de faire découvrir des artistes peu connus. À cette occasion, des artistes, notamment des griots de la diaspora, viendront faire une prestation afin de communier dans le cadre d'une soirée mandingue et d'un retour aux sources.

Normalement mensuelles, les éditions lors de l'hivernage sont programmées tous les deux mois afin de permettre au public de se déplacer et aux artisans de mieux se préparer. Contrairement aux ateliers d'initiation d'un jour pour les participants, les élèves sont formés en résidence pendant six mois grâce au soutien du Fonds Maaya pour la Culture. Une formation au bout de laquelle ils bénéficient d'une attestation. ■

Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU
Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

